

2023/386 DU 30 AOUT 2023
DECRET N°
portant nomination de responsables dans certaines
Universités.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun ;
- Vu le décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités ;
- Vu le décret n°93/028 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Ngaoundéré ;
- Vu le décret n°93/030 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Douala ;
- Vu le décret n°93/034 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Buea ;
- Vu le décret n°2010/371 du 14 décembre 2010 portant création d'une Université d'Etat à Bamenda ;
- Vu le décret n°2011/045 du 08 mars 2011 portant organisation administrative et académique de l'Université de Bamenda ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après :

UNIVERSITY OF BAMENDA

COLLEGE OF TECHNOLOGY

DIRECTOR : Mr TSI Evaristus ANGWAFOR, Professor, previously in service at the said College, in replacement of Mr FONTEH Mathias FRU, who has been transferred to other duties.

UNIVERSITY OF BUEA

FACULTY OF ARTS

DEAN : Mr APUGE Michael ETUGE, Professor, previously Head of Department of Bilingual Letters of the Teachers Training College of the University of Maroua, in replacement of Mr NKEMNGONG John NKENGASONG, deceased.

COLLEGE OF TECHNOLOGY

DIRECTOR : Mr FONTEH Mathias FRU, Professor, previously Director of the College of Technology of the University of Bamenda, in replacement of Mr EKONDE SONE AJANG Michael, who has been transferred to other duties.

UNIVERSITE DE DOUALA

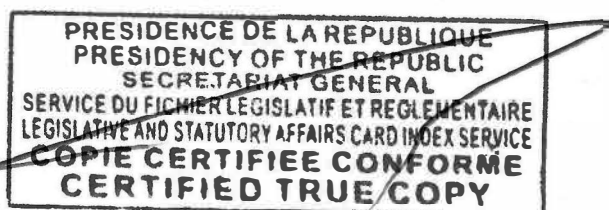
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT:

DIRECTEUR : Monsieur DIKA MANGA Joseph Marchand Robe, Maître de Conférences, précédemment en service à la Faculté des Sciences dans ladite Université, en remplacement de Monsieur GOUET BEBGA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT:

DIRECTEUR : Monsieur NDONGO Jean Alex, Cadre Contractuel d'Administration, précédemment Chef de la Division Administrative et Financière à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques dans ladite Université, en remplacement de Monsieur OUMAROU Emmanuel, appelé à d'autres fonctions.



DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES:

DIRECTEUR : Monsieur OUMAROU Emmanuel, Inspecteur des Affaires Sociales, précédemment Directeur des Infrastructures, de la Planification et du Développement dans ladite Université, en remplacement de Madame ALIOUM, née HAFSATOU DJOUBAIROU, appelée à d'autres fonctions.

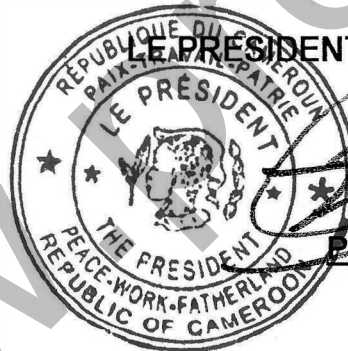
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES AGRO-INDUSTRIELLES :

DIRECTEUR : Monsieur EJOH ABA Richard, Professeur, précédemment Chef du Département de Technologie de la Nutrition, de l'Alimentation et des Bio-ressources à l'Institut Universitaire de Technologie de l'Université de Bamenda, en remplacement de Madame FOMBANG Edith NIG, décédée.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

Yaoundé, le 30 AOUT 2023



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Paul Biya
PAUL BIYA